



## Mission politique agricole

Réunion du 16 mai 2025

Date de convocation : 07 mai 2025

Délibération N° 5

### DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE REPLANTATION / COMPLANTATION DE CEPS DE VIGNE 2025

Attribution de subventions 2025

**Président de séance :** André Accary

**Membres présents :** ACCARY André, AMIOT Catherine, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s) :** BROCHOT Frédéric, COGNARD Jean-François, COUILLEROT Evelyne, COURTOIS Jean-Patrick, CORNELOUP Josiane, DURAND Bernard

Frédéric BROCHOT a donné pouvoir à Catherine AMIOT, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Evelyne COUILLEROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Jean-Patrick COURTOIS à Christine ROBIN, Josiane CORNELOUP à Pierre BERTHIER, Bernard DURAND à Nadège CANTIER.

## LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le régime cadre SA. 107520 "Aides aux investissements dans les exploitations agricoles liées à la production primaire" autorisé par la Commission européenne le 30 novembre 2023,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 20 mai 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le dispositif de soutien à la replantation de ceps de vigne pour raisons climatiques ou sanitaires,

Vu la délibération du 23 septembre 2022 aux termes de laquelle la Commission permanente a adopté le règlement d'intervention du dispositif,

Vu la délibération du 29 juin 2023 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé la convention avec la Région relative aux conditions d'intervention complémentaire de la Région Bourgogne Franche-Comté et du Département de Saône-et-Loire en matière de développement économique pour les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt pour la période 2023-2027,

Vu la délibération du 28 mars 2024 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a approuvé la prolongation du dispositif et son règlement,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant les demandes déposées de mi-février à fin mars 2025 par 17 exploitations souhaitant bénéficier du dispositif de soutien aux investissements de replantation/complantation de ceps de vigne,

### Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer les subventions aux 17 demandeurs, dont la liste figure dans le tableau joint en annexe, pour un montant total de 35 959 €.

Les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme « Adaptation au changement climatique », l'autorisation de programme et l'opération « Réhabilitation du potentiel viticole face aux changements climatiques », l'article 20422.

Le Président,  
ANDRE ACCARY



### Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le 26 MAI 2025

Publié et notifié le 12 JUIN 2025

Affiché le

Aide à la replantation des vignes suite à maladies ou accidents climatiques  
Commission permanente du 16 mai 2025

Numéro	date de la demande	Commune	Nom canton	Tiers	Nombre de plants	Fibvance dorée	Bols noir	Accidents climatiques	Somme éligible C	Taux du dossier	Montant de l'aide attribué C
1	14/02/2025	MACON	MACON-1		1200	OUI	OUI	OUI	5 625,20	30%	1 688
2	20/02/2025	LA CHAPELLE DE GUINCHAY	LA CHAPELLE DE GUINCHAY		1500	NON	OUI	NON	9 766,50	30%	2 500
3	25/02/2025	SAINTE MARIE DE VAUX	GIVRY		3922	NON	OUI	NON	20 243,26	30%	2 500
4	25/02/2025	CHANGES	LA CHAPELLE DE GUINCHAY		1298	NON	OUI	OUI	6 879,40	30%	2 064
5	26/02/2025	CLESSE	HURIGNY		1550	OUI	OUI	NON	8 572,00	30%	2 500
6	27/02/2025	BISSEY SOUS CRUCHAUD	GIVRY		3091	NON	OUI	OUI	18 699,68	30%	2 500
7	27/02/2025	SAINTE MAURICE LES COUCHES	CHAGNY		300	NON	OUI	OUI	2 054,07	30%	616
8	04/03/2025	LA ROCHE VINEUSE	HURIGNY		1960	NON	OUI	OUI	10 220,00	30%	2 500
9	09/03/2025	MARTAILLY LES BRANCON	TOURNUS		1500	NON	OUI	NON	8 736,70	30%	2 500
10	12/03/2025	DAVAYE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY		2760	NON	OUI	OUI	12 472,76	30%	2 500
11	13/03/2025	DAVAYE	LA CHAPELLE DE GUINCHAY		5650	NON	OUI	NON	26 657,15	30%	2 500
12	14/03/2025	JAMBLES	GIVRY		3166	NON	NON	OUI	17 827,15	30%	2 500
13	17/03/2025	MONTAGNY LES BUXY	GIVRY		2350	NON	OUI	NON	12 290,50	30%	2 500
14	17/03/2025	CHEILLY LES MARANGES	CHAGNY		510	NON	OUI	NON	2 625,48	30%	788
15	18/03/2025	SAINTE BOILE	GIVRY		2500	NON	OUI	NON	11 592,70	30%	2 500
16	18/03/2025	PRISSE	HURIGNY		600	NON	OUI	NON	2 676,42	30%	803
17	21/03/2025	SAINTE DENIS DE VAUX	GIVRY		1840	NON	OUI	NON	8 521,00	30%	2 500
				<b>TOTAUX</b>	<b>35 697</b>				<b>185 409,97</b>		<b>35 959</b>